



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 27 novembre 2018 — Vol. 45 N° 1

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2018

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 27 novembre 2018 — Vol. 45 N° 1

Table des matières

Dépôt des listes des candidats proclamés élus à la suite des élections générales du 1er octobre 2018	1
Dépôt du rapport du DGE sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale dans le cadre des élections générales du 1er octobre 2018	1
Dépôt de la lettre de démission du député de Roberval, M. Philippe Couillard	1
Dépôt de la lettre informant du retrait du député de Chomedey, M. Guy Ouellette, du caucus du groupe parlementaire formant l'opposition officielle	1
Dépôt des lettres de nomination du leader et du whip du gouvernement, et du président du caucus de la Coalition avenir Québec	1
Dépôt des lettres de nomination des leaders adjoints et des whips adjointes du gouvernement	1
Dépôt des lettres de nomination de la whip de l'opposition officielle et de la présidente du caucus du Parti libéral	1
Dépôt de la lettre de désignation du député de Mont-Royal—Outremont, M. Pierre Arcand, à titre de chef de l'opposition officielle	1
Dépôt des lettres de nomination du leader et de la leader adjointe de l'opposition officielle	2
Dépôt de la liste des candidats à la présidence de l'Assemblée nationale	2
Élection du président	2
Allocution du président, M. François Paradis	2
Assermentation	4
Élection des vice-présidents	
M. Marc Picard	4
Mme Chantal Soucy	4
Mme Maryse Gaudreault	5
Allocution du premier ministre, M. François Legault	5
Allocution du chef de l'opposition officielle, M. Pierre Arcand	6
Allocution du député de Matane-Matapédia, M. Pascal Bérubé	7
Allocution de la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, Mme Manon Massé	7
Ajournement	8
Annexes	
Membres du Conseil des ministres	
Membres de l'Assemblée nationale du Québec	

Le mardi 27 novembre 2018 — Vol. 45 N° 1

(Quatorze heures quatre minutes)

Le Secrétaire : Mmes, MM. les députés, bonne rentrée parlementaire. Bon début de 42e législature. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

**Dépôt des listes des candidats proclamés élus à la suite
des élections générales du 1er octobre 2018**

Je vous avise que j'ai reçu, les 10, 12 et 16 octobre 2018, du Directeur général des élections les listes des candidats proclamés élus à la suite des élections générales du 1er octobre 2018. Et je dépose ces documents.

**Dépôt du rapport du DGE sur la mise en application de
l'article 490 de la Loi électorale dans le cadre des
élections générales du 1er octobre 2018**

Je dépose le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale dans le cadre des élections générales du 1er octobre 2018.

**Dépôt de la lettre de démission du député
de Roberval, M. Philippe Couillard**

Je dépose une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale de la part de M. Philippe Couillard l'informant de sa démission à titre de député de Roberval. Cette démission prenait effet le 9 octobre 2018.

**Dépôt de la lettre informant du retrait du député de Chomedey,
M. Guy Ouellette, du caucus du groupe parlementaire
formant l'opposition officielle**

Je dépose également une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale de la part de Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance—Viger, l'informant que M. Guy Ouellette, député de Chomedey, n'est plus membre du caucus formant l'opposition officielle depuis le 5 octobre 2018.

**Dépôt des lettres de nomination du leader et du whip du gouvernement,
et du président du caucus de la Coalition avenir Québec**

Je vous avise que j'ai reçu de M. le premier ministre des lettres m'informant des nominations suivantes, qui prenaient effet le 19 octobre 2018 : M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, à la fonction de leader parlementaire du gouvernement, M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska, à la fonction de whip en chef du gouvernement, et de M. Mario Laframboise, député de Blainville, à la fonction de président du caucus du gouvernement.

**Dépôt des lettres de nomination des leaders adjoints
et des whips adjointes du gouvernement**

J'ai également reçu de M. le premier ministre des lettres m'informant des nominations suivantes, qui prenaient effet le 7 novembre 2018 : M. Éric Caire, député de La Peltre, et M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond—Bois-Francs, aux fonctions de leaders adjoints du gouvernement, et Mmes Geneviève Hébert, députée de Saint-François, et Lise Lavallée, députée de Repentigny, aux fonctions de whips adjointes du gouvernement. Je dépose ces documents.

**Dépôt des lettres de nomination de la whip de l'opposition
officielle et de la présidente du caucus du Parti libéral**

J'ai reçu de M. le chef de l'opposition officielle des lettres m'informant des nominations suivantes, qui prenaient effet le 10 octobre 2018 : Mme Nicole Ménard, députée de Laporte, à la fonction de whip de l'opposition officielle, et Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance—Viger, à la fonction de présidente du caucus de l'opposition officielle. Je dépose ces documents.

**Dépôt de la lettre de désignation du député de Mont-Royal—Outremont,
M. Pierre Arcand, à titre de chef de l'opposition officielle**

Je dépose une lettre que m'a adressée M. Pierre Arcand, chef de l'opposition officielle, m'informant de sa désignation à ce titre par le caucus du Parti libéral du Québec à compter du 18 octobre 2018.

Dépôt des lettres de nomination du leader et de la leader adjointe de l'opposition officielle

J'ai également reçu de M. le chef de l'opposition officielle des lettres m'informant des nominations suivantes : M. Sébastien Proulx, député de Jean-Talon, à la fonction de leader parlementaire de l'opposition officielle, et Mme Isabelle Melançon, députée de Verdun, à la fonction de leader parlementaire adjointe de l'opposition officielle.

Alors, M. le premier ministre, je vous cède la parole.

M. Legault : M. le secrétaire général, je vous demande de procéder à l'élection d'un président, conformément aux dispositions prévues au règlement de l'Assemblée nationale.

Le Secrétaire : Merci, M. le premier ministre. Alors, l'élection d'un président est le premier geste qu'une Assemblée doit poser avant de pouvoir délibérer. En effet, le règlement de l'Assemblée prévoit que le président est élu au scrutin secret dès le début de la première séance de chaque législature. Une séance de l'Assemblée y est d'ailleurs maintenant exclusivement consacrée.

C'est le doyen de l'Assemblée nationale qui préside à l'élection du président. Le doyen est le député qui compte le plus d'ancienneté comme membre de l'Assemblée et qui n'est ni candidat à la charge de président, ni ministre, ni chef de groupe parlementaire, ni membre de la Commission de l'Assemblée. Le député qui compte le plus d'ancienneté, c'est-à-dire 16 ans, huit mois et 16 jours, comme membre de l'Assemblée est le premier ministre. Mais, comme il est premier ministre, il ne peut pas présider à l'élection du président.

Alors, pour la première fois depuis que nous avons les nouvelles règles, une femme présidera l'élection du président de l'Assemblée. Il s'agit de la députée d'Anjou—Louis-Riel, qui compte aujourd'hui 16 ans, six mois et 11 jours d'expérience parlementaire, qui présidera l'élection.

• (14 h 10) •

Et j'en profite pour souligner la présence, dans la tribune, de notre doyen de tous les temps, M. François Gendron, qui a laissé son siège.

(Applaudissements)

Dépôt de la liste des candidats à la présidence de l'Assemblée nationale

Mme Thériault : Merci, M. le secrétaire général. Donc, à la suite de la candidature qu'il a reçue dans les délais convenus, M. le secrétaire général a dressé une liste officielle. Cette liste a été transmise hier à tous les parlementaires et elle a été distribuée sur les pupitres avant le début de la présente séance. Le candidat à la charge de président est M. François Paradis, député de Lévis. Donc, je dépose ce document.

Élection du président

Et, en application des règles prévues au règlement de l'Assemblée nationale, je proclame donc élu à titre de président de l'Assemblée nationale le député de Lévis, M. François Paradis, et j'invite les chefs à aller accueillir le nouveau président.

(Applaudissements)

Allocution du président, M. François Paradis

Le Président : Merci. Merci. D'abord, je dois vous rassurer, on m'a porté, on m'a poussé, mais je n'ai pas changé d'idée. Ma résistance, pour ceux qui ne le savent pas, c'est un rappel historique aux sept présidents de la Chambre des communes d'Angleterre qui avaient été décapités, rien de moins, sur ordre du roi. Ça s'est fait entre 1399 et 1535. Évidemment, on va garder la tête froide, là, les choses ont bien changé. Si on prend plaisir à s'inspirer du passé, on n'est pas obligé de répéter ces mêmes gestes.

Mme, MM. les députés, M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, je comprends qu'on vit quelque chose de spécial, là, ici aussi aujourd'hui. Merci d'être là. Mmes, MM. les députés, distingués collègues, distingués invités, je pense que je vais prendre deux secondes, je me les accorde moi-même, pour seulement saisir, très honnêtement, l'ampleur puis l'importance de ce moment-là. Ça va faire baisser un peu l'émotivité, la sensibilité.

D'abord, un merci sincère à vous tous pour la confiance que vous me témoignez. La confiance, ce n'est pas un acquis. La confiance, ça se mérite. La confiance, ça se travaille. Je ferai en sorte de ne pas vous décevoir.

Dans la vague des remerciements, je vais en profiter pour saluer les citoyens de ma circonscription, Lévis, des gens dont je suis fier. Madame, monsieur, merci de me permettre de continuer à être votre député, votre représentant pour un deuxième mandat. Et je lève les yeux dans la tribune pour saluer M. le maire de Lévis, M. Lehouillier, sa compagne. Merci d'être là, M. Lehouillier.

Mes prochains mots seront pour ma conjointe, Brigitte. Je l'ai pratiqué, je voulais me vider du trop-plein de larmes, mais je suis un être sensible. Merci, Brigitte. Si je ne te regarde pas, c'est parce que ça ne va rien que me donner une chance,

ou je te regarde moins. Merci pour ta présence, ta complicité, ton sourire. Merci de me calmer à l'occasion, lorsque mon travail occupe toute ma tête sans aucun espace pour ce qui est essentiel. C'est la vie, tout simplement. Vous savez, de retour d'un voyage en Thaïlande, moi et Brigitte, on avait adopté un geste qu'on retrouve beaucoup sur les statues là-bas, c'est ça. Ça, c'est le signe de l'apaisement. Elle s'en sert avec moi à l'occasion. Mais je me permettrai peut-être de m'en servir aussi si nos débats devaient s'enflammer, c'est l'apaisement. Brigitte, tu as accepté d'embarquer avec moi dans cette belle aventure qui se continue ici aujourd'hui, avec la volonté de toujours avancer positivement, faire de notre mieux. Merci.

Mon fils, William, avec sa compagne, Anne-Marie. Mon homme, je ne te dis rien que quelque chose : Comme papa, je suis très fier de toi.

Merci aux membres de ma famille, à des amis précieux, qui sont ici pour plusieurs d'entre eux, entre autres, je vous en parle, Onil. Onil qui, en plus d'être mon partenaire de tennis, a été un partenaire de longue date avec moi dans le monde des communications. Puis là, Onil, je le dis devant tout le monde au salon bleu : Un jour, je vais te laisser gagner un match. Raynald, c'est un chum d'enfance, juste ici. Ça veut dire, ça, que l'amitié peut durer. Dieu sait que c'est important. En 1976, alors que je faisais mes débuts à la radio, Raynald occupait la fonction de page ici, à l'Assemblée nationale. En 1976, 42 ans, ça ne te rajeunit pas, mon homme. Ça ne me rajeunit pas, moi non plus.

Merci à mon équipe, à toute mon équipe, à travers un salut spécial au secrétaire général, Michel Bonsaint. Merci, M. Bonsaint. Merci aux près de 700 employés de l'Assemblée nationale qui travaillent pour nous rendre la vie plus facile, la tâche plus facile. Ils sont nombreux à travailler pour nous. Enfin, je vous dirai merci, à ceux qui croient en moi, continuez de croire en moi.

On dit souvent que la fonction que l'on occupe, que vous occupez, exige des sacrifices. Attention! Elle n'exige pas de se sacrifier. Pour moi, la nuance est importante. Prenons soin de ceux qui nous entourent, puis, pour éviter le stress, il n'y a pas meilleur remède que d'éviter la chicane. Alors, voilà un de mes objectifs comme nouveau président : faire en sorte qu'ici, au salon bleu, vous puissiez échanger avec intensité, sûrement, mais avec respect.

Sur 124 députés, en me comptant, parce qu'une circonscription est encore libre, 67 députés vivent leur premier moment au salon bleu aujourd'hui. 67, c'est plus de la moitié. Mme, MM. les nouveaux députés, bienvenue.

Se retrouver ici, c'est un grand privilège, mais ça s'accompagne également de grandes responsabilités, celles de répondre aux attentes de vos citoyennes et de vos citoyens. On m'avait fait la remarque, à une de mes premières interventions en Chambre, que j'avais le réflexe de regarder la caméra. Ils m'ont dit ça. Bien, je vais vous dire que c'est une habitude tenace. C'est parce que, pour moi, derrière la caméra, il y a des gens, il y a des gens qui croient en nous, et je les souhaite de plus en plus nombreux. Il y a même des gens qui ont dit : Bien, ce nouveau président là, il va-tu se mettre à lire des courriels puis à prendre des téléphones? Bien, justement, j'aimerais qu'on rejoigne Mme Tremblay qui est dans la... Non, c'est des blagues. Mais attention! Qui sait? Qui sait?

• (14 h 20) •

Et là je vais m'adresser à vous derrière la caméra. Je vais le faire consciemment pour vous dire que, comme président et avec la collaboration de tous les membres de l'Assemblée, j'en suis convaincu, nous allons tout faire pour qu'à travers nos travaux, les périodes de questions et réponses, notre attitude, notre ton, nous atteignons notre objectif de continuer à mieux vous servir pour que vous soyez fiers de celles et ceux en qui vous avez placé votre confiance. Je m'y engage.

Mmes, MM. les députés, toutes factions et toutes fonctions confondues, vous vivrez des moments intenses, et vous pourrez toujours compter sur vos collègues qui cumulent de nombreuses années d'expérience parlementaire — madame — et aussi sur toute l'équipe de la présidence, bien sûr. Nous serons là pour vous. D'ailleurs, je rends hommage à tous celles et ceux qui ne sont pas en Chambre, ici, aujourd'hui avec nous, qui y ont siégé. Merci pour votre dévouement. Merci à tous les présidents qui ont occupé ce fauteuil, merci aussi pour votre dévouement. Vous l'avez bien salué, bien, je le salue à nouveau, M. Gendron, qui est avec nous aujourd'hui : Bonjour, M. Gendron.

Je le rappelle, c'est avec beaucoup d'humilité et le désir de m'améliorer et d'apprendre, d'apprendre, que j'amorce ce mandat. S'améliorer soi-même, c'est une chose, mais aussi améliorer nos pratiques, ça, c'est un autre défi. C'est un défi auquel nous sommes confrontés, c'est un défi auquel je souhaite m'attaquer. C'est notre défi. Parce qu'encore aujourd'hui, et encore davantage, la confiance de la population à l'égard de ce que nous sommes, de notre travail, n'est pas suffisamment reluisante. Nous devons toujours faire mieux. Les Québécoises et les Québécois nous envoient des messages clairs. On ne peut pas faire semblant de ne pas les entendre. La population réclame davantage de transparence, une gestion toujours plus rigoureuse. Eh bien, je vous le dis, j'en suis. Ensemble et en respect de l'avis de chacun, nous devons nous entendre sur d'éventuelles nouvelles mesures, de nouvelles façons de faire, de nouvelles pratiques. Nous devons en faire un dossier prioritaire. Des travaux ont déjà été amorcés sur ce sujet, eh bien, nous avons le devoir de les faire aboutir.

C'est par des gestes concrets que nous pourrions inverser cette tendance au cynisme, malheureusement récurrente, et, je vais vous le dire, là, j'y crois sincèrement. Je crois qu'on est capables ensemble de faire ça, de changer cette vision. Faire connaître ce que nous faisons, parce qu'il n'y a pas seulement que la période de questions, faire en sorte que la population s'approprie encore davantage sa maison du peuple, ouvrir nos portes à tous, se servir de nos moyens de communication, et ils sont nombreux, pour transmettre le message d'une démocratie moderne, efficace, innovante, une image positive de ceux et celles qui y travaillent, ce sont autant de buts à atteindre. Et bien sûr, fondamentalement, protéger les droits et privilèges de tous les députés, et vous pouvez compter sur moi.

Mon père, maintenant décédé, était, entre autres choses, un homme de lettres. Papa était un poète, publié à sept reprises. Il m'a enseigné le pouvoir et la puissance des mots, des mots qui peuvent blesser, malheureusement, mais des mots qui donnent espoir, le mot juste. Papa avait ce que j'appelle la sagesse du bien-dire. Ma mère, décédée également, m'a transmis sa passion, sa fougue, sa détermination.

J'entends me servir de ces connaissances pour mener à bien la tâche qui m'est confiée aujourd'hui. Ce sera un travail d'équipe, je le répète, et vous faites tous partie de cette équipe, une équipe fière, respectueuse, efficace, responsable, intègre. Nous avons tous les outils nécessaires pour nous permettre d'aller plus loin. J'entends faire la promotion, chez nous et ailleurs, de ce que vous êtes, de vos réalisations, de vos succès, de cette volonté commune de répondre aux attentes toujours plus grandes des Québécoises et des Québécois. Nos défis sont grands, mais tellement motivants.

En terminant, je vous réitère mon entière collaboration. Les portes de la présidence vous seront toujours ouvertes. Que le respect guide nos actions, que la fierté nous habite au quotidien. Je vous souhaite, tous ensemble, une merveilleuse et productive 42^e législature. Merci à tous.

(Applaudissements)

Assermentation

Le Président : Je vais maintenant prêter serment :

«Considérant le rôle joué par l'Assemblée nationale au sein de nos institutions démocratiques et les valeurs qu'elle incarne;

«Considérant que son autonomie doit être préservée afin qu'elle puisse accomplir ses fonctions à l'abri de toute ingérence extérieure;

«Considérant les attentes élevées et légitimes des députés et des citoyens envers nos délibérations parlementaires;

«Considérant que notre droit parlementaire est issu d'une longue tradition qui doit se perpétuer et continuer d'évoluer en conformité avec les principes qui le caractérisent;

«Considérant ce que symbolise la fonction de président et l'importance accordée à son devoir d'impartialité;

«Considérant la confiance qui est témoignée envers la personne à qui est confié le rôle de président de l'Assemblée;

«Je, François Paradis, déclare solennellement que j'assumerai, avec dignité et en toute neutralité, les fonctions de président de l'Assemblée nationale du Québec et que je veillerai au respect et à la défense des droits et privilèges de l'Assemblée et de chacun de ses membres de manière à ce que leurs fonctions puissent s'exercer en toute liberté et sans aucune entrave extérieure;

«De même, j'agirai comme gardien des droits démocratiques des citoyens représentés à l'Assemblée et, à ce titre, je serai, de manière constante et au mieux de ma capacité, à la recherche du maintien du meilleur équilibre dans les délibérations parlementaires, conformément aux principes de notre droit parlementaire;

«Enfin, je m'engage à remplir les devoirs de ma charge avec confiance et à être juste envers tous.»

(Applaudissements)

Le Président : Eh bien, c'est fait! J'avais bien fait de le faire une fois, précédemment, ça a évité quelques larmes supplémentaires. Mais, à l'intérieur, il y a beaucoup d'émotion.

• (14 h 30) •

Nous allons maintenant procéder à l'élection des vice-présidents. Je suis prêt à recevoir les propositions concernant la charge de premier vice-président de l'Assemblée nationale. M. le premier ministre.

Élection des vice-présidents

M. Marc Picard

M. Legault : Oui, M. le Président. Après consultation auprès de l'opposition officielle, du deuxième groupe d'opposition et du troisième groupe d'opposition, je fais motion pour que le député des Chutes-de-la-Chaudière, M. Marc Picard, soit élu premier vice-président de l'Assemblée nationale.

(Applaudissements)

Le Président : J'allais demander : Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Vous aurez compris qu'il n'y a pas d'autre proposition. Et, en conséquence, en vertu de l'article 9.2 du règlement, je proclame donc élu à titre de premier vice-président de l'Assemblée nationale le député de Chutes-de-la-Chaudière, M. Marc Picard. Bravo, M. Picard!

Nous allons maintenant procéder à l'élection du deuxième vice-président. Je suis prêt à recevoir les propositions concernant la charge de deuxième vice-président de l'Assemblée nationale. M. le premier ministre.

Mme Chantal Soucy

M. Legault : Oui, M. le Président. Je fais motion pour que la députée de Saint-Hyacinthe, Mme Chantal Soucy, soit élue deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Le Président : J'allais vous demander s'il y avait d'autres propositions. Je constate qu'il n'y a pas d'autre proposition. En conséquence, en vertu de l'article 9.2 du règlement, je proclame élue à titre de deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale la députée de Saint-Hyacinthe, Mme Chantal Soucy. Bravo!

Nous allons maintenant procéder à l'élection du troisième vice-président. Je suis prêt à recevoir les propositions concernant la charge de troisième vice-président de l'Assemblée nationale. M. le chef de l'opposition officielle.

Mme Maryse Gaudreault

M. Arcand : M. le Président, comme il est de coutume, après avoir informé le gouvernement, le deuxième et troisième groupe d'opposition ainsi que le député de Chomedey, vous me permettez de faire motion, conformément aux dispositions de l'article 19 de la Loi sur l'Assemblée nationale, afin que Mme Maryse Gaudreault, députée de Hull, soit élue troisième vice-présidente de l'Assemblée nationale.

(Applaudissements)

Le Président : Eh bien, de coutume, hein, je le répète encore une fois : Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je constate qu'il n'y a pas d'autre proposition. Donc, en conséquence et en vertu de l'article 9.2 du règlement, je proclame élue, à titre de troisième vice-présidente de l'Assemblée nationale, la députée de Hull, Mme Maryse Gaudreault.

Je cède maintenant la parole à M. le premier ministre pour une allocution... une allocution... — une allocution, est-ce que ça fait partie des dossiers que nous devons étudier éventuellement? — pour une allocution, qui sera suivie de celle de M. le chef de l'opposition officielle, de M. le chef du deuxième groupe d'opposition et de Mme la chef du troisième groupe d'opposition. M. le premier ministre.

Allocution du premier ministre, M. François Legault

M. Legault : Oui, merci, M. le Président. Je vois que vous êtes déjà au travail pour réduire les allocutions.

Donc, Mmes, M. les vice-présidents, chers collègues députés... D'abord, je veux vous féliciter, M. le Président, parce que c'est comme ça qu'on va maintenant s'appeler. Donc, ici, il n'y aura plus de «salut, François», «salut, François», ce sera «bonjour, M. le Président», «bonjour, M. le premier ministre».

C'est une journée qui est spéciale aujourd'hui, spéciale pour vous, puis je veux en profiter pour vous féliciter. Vous êtes en politique depuis quatre ans, et je sais... je vois le maire de Lévis ici, mais j'ai eu plusieurs occasions d'aller dans votre comté, vous êtes un député qui est présent. Vous avez réussi à obtenir le respect de vos collègues, et c'est pour ça que la chaise dans laquelle vous êtes assis aujourd'hui vous va très bien, hein? Je vous dis ça en passant.

Je veux aussi, bien sûr, féliciter les trois vice-présidents, vice-présidentes. D'abord, le vice-président, le député des Chutes-de-la-Chaudière, qui a déjà occupé le poste de vice-président de 2007 à 2009; la vice-présidente députée de Saint-Hyacinthe, qui apprend très vite et puis qui va être une excellente vice-présidente; puis la vice-présidente députée de Hull, qui a été vice-présidente depuis 2014. Donc, vous êtes chanceux de pouvoir compter sur cette expérience, sur ces compétences.

Evidemment, M. le Président, étant donné vos nouvelles fonctions, la neutralité va maintenant exiger un certain éloignement des débats partisans, des événements de notre parti. J'espère qu'on va quand même avoir le droit de continuer à jouer au tennis ensemble. Le tennis, d'ailleurs, c'est un sport où il y a des ressemblances puis des différences avec la politique. C'est un sport où on peut être passionné et qu'à certains moments aussi il faut élever son jeu. Donc, c'est ce que je nous souhaite dans la prochaine session, d'être passionnés, d'avoir des débats passionnés, mais de ne pas oublier d'élever notre jeu quand c'est nécessaire. Donc, je souhaite aussi qu'on soit capables de se donner la main avec le sourire une fois qu'on est rendus dans le vestiaire.

Et, M. le Président, votre rôle va être davantage un rôle d'arbitre. Vous allez arbitrer nos débats du haut de votre chaise. Là, je vois trois marches pour se rendre jusque-là. Donc, vous aurez à faire respecter les règles puis améliorer aussi les règles, à les rendre plus conformes aux réalités d'aujourd'hui et à ce que la société souhaite actuellement.

Et d'ailleurs je veux en profiter pour partager un objectif avec vous. Durant la dernière campagne électorale, on s'était engagés à essayer de valoriser le rôle de député, et je pense que c'est important, c'est ce que les Québécois souhaitent, hein, que les députés, même individuellement, aient plus de pouvoir. On va bientôt déposer des projets de loi où on va avoir un mode de nomination aux deux tiers de l'Assemblée nationale. Ça va être un bon test puis une bonne façon aussi de valoriser le travail des députés.

On aura, d'ici un an, aussi un projet de loi sur une réforme du mode de scrutin. Ce qui est visé justement, c'est de donner plus de pouvoir au vote des citoyens et, par conséquent, aux députés qui sont choisis par la suite. Donc, encore là, ça sera une belle occasion de travailler ensemble sur ce projet.

Vous avez aussi, M. le Président, comme rôles, d'être administrateur et ambassadeur de l'Assemblée nationale. Comme ambassadeur, vous êtes le dépositaire de l'histoire, donc de tous ceux qui sont passés là avant vous. Et, M. le Président, je suis confiant que vous allez être à la hauteur. Et puis on va être fiers. En tout cas, moi, je vais être fier de vous avoir comme notre ambassadeur auprès aussi des autres Parlements.

J'aimerais profiter de l'occasion, terminer aussi en saluant, bon, ceux qui reviennent, hein, qu'on ne s'est pas vu depuis un certain nombre de mois, les nouveaux aussi qui sont ici. Puis, étant donné que le secrétaire général disait que je suis le doyen, je vais me permettre un conseil, hein? C'est le seul avantage qu'on a, peut-être, d'être le doyen. Donc, ce que je veux vous dire, c'est que vous allez avoir, mesdames messieurs les nouveaux députés, beaucoup de pression parfois. Mais n'oubliez jamais ceux qui vous ont élus. Merci, tout le monde, puis encore bravo!

• (14 h 40) •

Le Président : Vous avez raison, M. le premier ministre. Le tennis, c'est un sport de finesse : puissance, amortis, viser les lignes. Ça essouffle aussi à l'occasion. Alors, il faut savoir y jouer et se donner du temps également pour se rendre jusqu'au bout de la partie.

Je cède maintenant la parole à M. le chef de l'opposition officielle.

Allocution du chef de l'opposition officielle, M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, M. le premier ministre, M. le chef de la deuxième opposition, Mme la chef de la troisième opposition, M. le secrétaire général, chers vice-présidentes et vice-président, c'est un plaisir d'être de retour aujourd'hui au salon bleu. Un peu plus de cinq mois se sont écoulés en fait depuis la dernière session parlementaire. Disons qu'on peut dire qu'il y a eu quelques changements dans la disposition des équipes. On sent qu'il y a beaucoup de fébrilité dans l'air. Sur 125 élus, 67 en sont à leurs premières armes en politique. Et, du côté de notre formation politique, ce sont sept nouveaux élus que nous accueillons.

Des députés me faisaient observer que nous avons trois doyennes à l'Assemblée nationale. On a parlé de la députée d'Anjou, élue en avril 2002. La députée de Duplessis a, pour sa part, été élue en 2003, alors que la chef de la troisième opposition, élue en avril 2014, est la doyenne de sa formation politique.

Et j'en profite bien sûr aussi pour saluer un autre doyen, soit l'ex-député d'Abitibi-Ouest, qui a quitté la vie politique après 42 ans à l'Assemblée nationale.

Je souligne également le départ du député de Westmount—Saint-Louis, qui a occupé la fonction de président pendant sept ans. Je le remercie profondément du travail qui a été accompli. Je crois qu'en tant que président de l'Assemblée nationale il a permis au Québec d'assumer un leadership, entre autres, sur la scène internationale et également il a su, avec bon sens, défendre les droits des parlementaires.

Je me souviens également la première fois que je suis entré au salon bleu. C'est un moment dans lequel chacun des parlementaires doit se souvenir. C'est un moment rempli de fierté et, je dois le dire, c'est extrêmement impressionnant.

Pour vous, M. le Président, ce sera un défi intéressant. Une période d'adaptation sera sûrement nécessaire. L'apprentissage des règles parlementaires, pour les nouveaux élus, exigera quelques semaines, sinon quelques mois. Je n'ai aucun doute à l'effet que vous serez également indulgent, tout en assurant la neutralité de votre fonction. Cette neutralité doit s'exercer en tout temps, tant au niveau de la gestion budgétaire que de l'allocation des ressources. Vous devez, entre autres, faire en sorte qu'on puisse s'assurer que le député et son rôle soient un rôle qui grandit de jour en jour.

Au cours des quatre dernières années, nous vous avons connu comme député, comme porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé publique, et, notamment, vous avez appris les rouages des règles parlementaires. Vous avez aussi assisté à des débats qui ont été très animés, surtout que vous aviez un ministre de la Santé qui était pour le moins pugnace. Je n'ai aucun doute sur le fait que vous mesurerez pleinement l'importance des responsabilités associées à votre rôle, et votre élection unanime témoigne de la confiance que les parlementaires vous accordent. Comme je le mentionnais également, vous avez un défi plus qu'intéressant à relever puisque la précédente législature comptait deux groupes d'opposition. Nous en avons maintenant trois.

Je profite également de l'occasion pour saluer les vice-présidents qui vous seconderont dans votre rôle : le député de Chutes-de-la-Chaudière, la députée de Saint-Hyacinthe et la députée de Hull. Pour le député de Chutes-de-la-Chaudière et la députée de Saint-Hyacinthe, ce sont de nouvelles fonctions, mais je n'ai nul doute qu'avec leur expérience politique ils assumeront le rôle avec passion.

Le député de Chutes-de-la-Chaudière, entre autres, a été élu pour la première fois le 14 avril 2003. Il a donc célébré cette année ses 15 ans de vie parlementaire, une année qui, je dois l'admettre, se termine plutôt bien pour le député, et votre patience aura été récompensée. J'ai d'ailleurs un très grand respect pour le député de Chutes-de-la-Chaudière, qui est quelqu'un qui est calme et qui fait en sorte que... On a travaillé ensemble, même, avec mon fils, qui gagnait des concours équestres à Breakeyville, et le député de Chutes-de-la-Chaudière se faisait un plaisir de lui remettre des prix.

Quant à la députée de Saint-Hyacinthe, eh bien, lorsqu'on regarde sa carrière politique, qui est arrivée en 2014, je suis certain qu'elle sera de bon conseil pour les députés qui débute aussi leur carrière politique. Et que dire en tant, moi-même, qu'ancien Maskoutain? Je ne peux dire que bravo à Mme la députée. Ce sont les gens d'Hydro-Québec qui seront contents également que vous soyez rendue à cette position.

Quant à la députée de Hull, eh bien, c'est quelqu'un de bon conseil pour les vice-présidents et même le président, puisque la députée de Hull a occupé un poste de vice-présidence lors du dernier mandat. Elle connaît très bien les responsabilités qui découlent de cette fonction. C'est une députée qui est honnête, qui est expérimentée et qui saura guider notre nouveau président avec tout le professionnalisme que je lui connais.

Je souhaite donc à l'ensemble des élus une excellente rentrée parlementaire. On compare souvent la politique à un sport extrême. Je ne cacherai pas qu'il y a parfois des moments plus difficiles que d'autres, on l'a vécu au cours des dernières semaines, mais c'est un privilège que nous avons de représenter les citoyennes et les citoyens du Québec. Et, encore une fois, je souhaite bonne rentrée parlementaire à toutes et à tous. Et, encore une fois, M. le Président, bravo! Toutes mes félicitations pour votre nomination!

Le Président : On aura parlé de tennis, on a parlé de sport équestre, de sport extrême, on est vraiment dans la notion de l'équipe victorieuse. Je cède maintenant la parole à M. le chef de la deuxième groupe d'opposition. Monsieur.

Allocution du député de Matane-Matapédia, M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, mesdames et messieurs, monsieur... les vice-présidentes et vice-président, M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, chers collègues, je tiens d'abord à féliciter le député de Lévis pour sa nomination, ainsi que nos collègues de Chutes-de-la-Chaudière, de Saint-Hyacinthe et de Hull. Vous avez toute notre confiance pour veiller à l'équité et à la neutralité de nos travaux — très important — et pour ramener à l'ordre, au besoin, les éléments les plus dissipés. Félicitations également à vous tous pour votre élection, votre réélection!

Avec cette élection à la présidence et à la vice-présidence débute réellement cette 42^e législature, une législature qui promet d'être historique, ne serait-ce que parce que ce sera la dernière à résulter d'un scrutin uninominal à un tour. J'y crois. C'est un engagement du premier ministre, M. le Président.

Nous amorçons aussi une nouvelle ère de la vie politique québécoise, celle où quatre partis officiellement reconnus se côtoient à l'Assemblée nationale du Québec. Celui que je représente — 700 000 personnes ont voté, près de 700 000 personnes — il a puissamment contribué aux réformes parlementaires, notamment la télédiffusion des débats. Il n'en tient qu'à nous d'en faire une période féconde sur le plan législatif, bien sûr, mais aussi en ce qui concerne la civilité et l'étiquette.

Plus de la moitié des gens présents ici n'ont jamais siégé dans cette enceinte. Toutes et tous, j'en suis convaincu, sont animés par les plus nobles intentions, chacun déterminé à représenter dignement les citoyens de sa circonscription, tous les citoyens de sa circonscription, peu importe leur allégeance, à faire entendre leurs voix, à porter leurs demandes et leurs projets, à relayer leurs questions et leurs inquiétudes. C'est non seulement notre mandat, c'est notre devoir.

Tous ces moments forts qu'on vivra ont un point en commun : notre volonté d'avoir de la crédibilité, de l'honnêteté, de la responsabilité, de la volonté. Nous devons suivre cette voie. Ajoutons à cette liste la transparence. Nous avons bien besoin de transparence. Nous avons un devoir d'exemplarité, de bien gérer le dur labeur des Québécois et des Québécoises. Nous devons trouver des moyens d'être plus efficaces, plus près des gens et de leurs préoccupations, des moyens de rendre les Québécois fiers de leur Parlement.

Chers collègues, je nous souhaite de fructueux débats. Je souhaite qu'ils le soient pour les Québécois surtout qui nous regardent, qui nous entendent, qui ont des attentes à notre égard. Du côté du Parti québécois, je peux vous assurer que mes collègues et moi-même sommes déterminés à bien faire les choses. Nous serons respectueux, courtois, mais extrêmement exigeants. Merci, M. le Président.

• (14 h 50) •

Le Président : Mme la chef du troisième groupe d'opposition, à vous la parole.

Allocution de la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, M. le Président. Bonjour, chers collègues, M. le Président, vice-présidence, premier ministre, chef de l'opposition officielle, chef de la deuxième opposition et, surtout, j'ai envie de dire, tous les nouveaux, nouvelles qui, aujourd'hui, pour la première fois, foulent le salon bleu, le tapis du salon bleu. C'est des moments uniques, alors prenez le temps de les vivre pleinement. D'ailleurs, je ne me souviens même pas, moi, quand je suis arrivée, comment s'est passée cette première journée tellement j'étais excitée.

J'aimerais, dans un premier temps, saluer M. le vice-président, député des Chutes—Chaudière-Appalaches. Non, Chutes-de-la-Chaudière. J'ai eu l'opportunité de travailler avec lui dans plusieurs commissions parlementaires, durant... peut-être pas plusieurs commissions durant, plusieurs moments, et je sais que c'est un homme qui est juste, c'est un homme qui permet la prise de parole et qui défend même, je dirais, des fois, les Gaulois que nous étions à Québec solidaire. Je suis certaine que vous allez poursuivre cette justice face à l'ensemble des députés.

Mme la députée de Saint-Hyacinthe, je pense que les citoyens savent que vous les avez toujours bien représentés. Alors, je ne suis pas inquiète que vous saurez bien être au service de l'ensemble de la députation.

Mme la députée de Hull, on a travaillé sur plusieurs dossiers ensemble, et je suis très heureuse de voir et, j'en suis certaine, vous aussi, la représentation féminine dans cette Assemblée nationale. Je pense qu'on vous en doit un morceau ainsi qu'à l'ensemble des partis qui ont contribué fort. Et je nous rappellerais que, si, sur tous les murs de l'Assemblée nationale, il y a des affiches qui nous rappellent que le harcèlement sexuel n'est pas bienvenu dans cette Assemblée, c'est parce que tous nos partis auront contribué, sous la gouverne de Mme la députée de Hull. Et je vous félicite pour votre nomination.

Je vous dirais, M. le Président, qu'on a un sacré défi pour la législature qui s'en vient. Plusieurs ont été nommés, je n'y reviendrai pas, mais il y en a un qui, pour nous, nous apparaît vraiment important, et c'est... comme Parlement, on a une grande responsabilité face à l'urgence climatique. Vous savez, on a la chance de pouvoir siéger aujourd'hui dans un Parlement qui a été avant-gardiste, je dirais, par le passé, et ce pourquoi j'en parle, c'est parce qu'on n'aura pas le choix, parce que la transition, elle va arriver, veux veux pas. Et donc c'est à votre appel, et nous en sommes, à Québec solidaire, dans cette volonté de travailler ensemble pour donner à nos enfants et aux enfants de nos enfants la possibilité de vivre ce que nous aussi, nous vivons et dans le comment nous le vivons aussi.

Je vous dirais qu'Honoré Mercier a dit, à la cinquième législature, alors ça commence à dater un peu, mais quand même : «Nous ne sommes pas envoyés ici pour nous dire ou nous faire des compliments.» La population nous a à l'oeil, et sa méfiance... sa confiance, pardon, ne se mérite pas dans l'urne, elle se mérite dans l'accomplissement du devoir.

Et donc ce qui se passe ici, bien sûr, doit être rempli, et, on le sait, doit être réalisé sans crainte, sans haine, sans passion, mais aussi sans faiblesse, avec droiture. Et ce que je sais, ce que j'espère et ce que je nous souhaite, puisque c'est ça que la population du Québec souhaite, c'est que nous soyons à la hauteur de leurs aspirations.

Alors, je vous félicite encore, toute l'équipe de la présidence. Je nous souhaite d'être guidés par votre bon jugement et le livre de règlements, et en espérant que la volonté populaire qui a fait que ce Parlement est maintenant représentatif de quatre partis politiques... bien, on apprendra à travailler en collaboration plutôt qu'en compétition. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, Mme la chef du troisième groupe d'opposition. Vous l'avez tous dit, hein, on a de grands défis. Nous avons de beaux défis, nous avons des défis motivants, on va avoir la possibilité d'aller toujours plus loin. Qu'on le fasse, et qu'on le fasse ensemble.

Je cède maintenant la parole à M. le leader du gouvernement.

Ajournement

M. Jolin-Barrette : M. le Président, conformément à l'article 5.1 de notre règlement, je fais motion pour qu'on ajourne les travaux de l'Assemblée à demain, mercredi 28 novembre 2018, à 15 heures.

Le Président : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président : Les travaux de l'Assemblée sont donc ajournés à demain, mercredi 28 novembre 2018, à 15 heures. Merci à tous.

(Fin de la séance à 14 h 56)

Membres du Conseil des ministres

M. François Legault	premier ministre responsable des dossiers jeunesse responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise
Mme Marguerite Blais	ministre responsable des Aînés et des Proches aidants
M. François Bonnardel	ministre des Transports ministre responsable de la région de l'Estrie
M. Jean Boulet	ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ministre responsable de la région de la Mauricie
M. Éric Caire	ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale leader parlementaire adjoint du gouvernement
M. Lionel Carmant	ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
Mme Isabelle Charest	ministre déléguée à l'Éducation
Mme MarieChantal Chassé	ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Mme Sylvie D'Amours	ministre responsable des Affaires autochtones ministre responsable de la région des Laurentides
M. Christian Dubé	ministre responsable de l'Administration gouvernementale président du Conseil du trésor ministre responsable de la région de la Montérégie
M. Pierre Dufour	ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec
M. Pierre Fitzgibbon	ministre de l'Économie et de l'Innovation ministre responsable de la région de Lanaudière
M. Eric Girard	ministre des Finances ministre responsable de la région de Laval
Mme Nadine Girault	ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Mme Geneviève Guilbault	vice-première ministre ministre de la Sécurité publique ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
M. Simon Jolin-Barrette	ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion leader parlementaire du gouvernement
M. Jonatan Julien	ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles ministre responsable de la région de la Côte-Nord
M. Mathieu Lacombe	ministre de la Famille ministre responsable de la région de l'Outaouais

Mme Andrée Laforest	ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean
M. André Lamontagne	ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ministre responsable de la région du Centre-du-Québec
Mme Sonia LeBel	ministre de la Justice ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne ministre responsable de la Condition féminine
Mme Danielle McCann	ministre de la Santé et des Services sociaux
Mme Caroline Proulx	ministre du Tourisme
Mme Marie-Eve Proulx	ministre déléguée au Développement économique régional ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
M. Jean-François Roberge	ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Mme Chantal Rouleau	ministre déléguée aux Transports ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal
Mme Nathalie Roy	ministre de la Culture et des Communications ministre responsable de la Langue française

Membres de l'Assemblée nationale du Québec

Président	M. François Paradis
Premier vice-président	M. Marc Picard
Deuxième vice-présidente	Mme Chantal Soucy
Troisième vice-présidente	Mme Maryse Gaudreault

<u>Nom, prénom</u>	<u>Affiliation politique</u>	<u>Circonscription électorale</u>
Allaire, Simon	CAQ	Maskinongé
Anglade, Dominique	PLQ	Saint-Henri—Sainte-Anne
Arcand, Pierre	PLQ	Mont-Royal—Outremont
Arseneau, Joël	PQ	Îles-de-la-Madeleine
Asselin, Mario	CAQ	Vanier-Les Rivières
Bachand, André	CAQ	Richmond
Barrette, Gaétan	PLQ	La Pinière
Bélanger, Gilles	CAQ	Orford
Benjamin, Frantz	PLQ	Viau
Bérubé, Pascal	PQ	Matane-Matapédia
Birnbaum, David	PLQ	D'Arcy-McGee
Blais, Marguerite*	CAQ	Prévost
Blais, Suzanne	CAQ	Abitibi-Ouest
Bonnardel, François*	CAQ	Granby
Boulet, Jean*	CAQ	Trois-Rivières
Bussière, Robert	CAQ	Gatineau
Caire, Éric*	CAQ	La Peltrie
Campeau, Richard	CAQ	Bourget
Carmant, Lionel*	CAQ	Taillon
Caron, Vincent	CAQ	Portneuf
Charbonneau, Francine	PLQ	Mille-Îles
Charest, Isabelle*	CAQ	Brome-Missisquoi
Charette, Benoit	CAQ	Deux-Montagnes
Chassé, MarieChantal*	CAQ	Châteauguay
Chassin, Youri	CAQ	Saint-Jérôme
Ciccone, Enrico	PLQ	Marquette
D'Amours, Sylvie*	CAQ	Mirabel
Dansereau, Suzanne	CAQ	Verchères
David, Hélène	PLQ	Marguerite-Bourgeoys
Derraji, Monsef	PLQ	Nelligan
Dorion, Catherine	QS	Taschereau
Dubé, Christian*	CAQ	La Prairie
Dufour, Pierre*	CAQ	Abitibi-Est
Émond, Jean-Bernard	CAQ	Richelieu
Fitzgibbon, Pierre*	CAQ	Terrebonne
Fontecilla, Andrés	QS	Laurier-Dorion
Fortin, André	PLQ	Pontiac
Foster, Emilie	CAQ	Charlevoix—Côte-de-Beaupré
Fournier, Catherine	PQ	Marie-Victorin
Gaudreault, Maryse	PLQ	Hull
Gaudreault, Sylvain	PQ	Jonquière
Ghazal, Ruba	QS	Mercier
Girard, Éric*	CAQ	Groulx
Girard, Éric	CAQ	Lac-Saint-Jean
Girault, Nadine*	CAQ	Bertrand
Grondin, Agnès	CAQ	Argenteuil
Guilbault, Geneviève*	CAQ	Louis-Hébert
Hébert, Geneviève	CAQ	Saint-François
Hivon, Véronique	PQ	Joliette
Isabelle, Claire	CAQ	Huntingdon
Jacques, François	CAQ	Mégantic
Jeannotte, Chantale	CAQ	Labelle
Jolin-Barrette, Simon*	CAQ	Borduas
Julien, Jonatan*	CAQ	Charlesbourg
Kelley, Gregory	PLQ	Jacques-Cartier
Labrie, Christine	QS	Sherbrooke
Lachance, Stéphanie	CAQ	Bellechasse
Lacombe, Mathieu*	CAQ	Papineau
Laforest, Andrée*	CAQ	Chicoutimi
Laframboise, Mario	CAQ	Blainville
Lafrenière, Ian	CAQ	Vachon
Lamontagne, André*	CAQ	Johnson
Lamothe, Denis	CAQ	Ungava
Lavallée, Lise	CAQ	Repentigny
LeBel, Harold	PQ	Rimouski
LeBel, Sonia*	CAQ	Champlain
Lecours, Isabelle	CAQ	Lotbinière-Frontenac
Lecours, Lucie	CAQ	Les Plaines
Leduc, Alexandre	QS	Hochelaga-Maisonneuve

Lefebvre, Éric	CAQ	Arthabaska
Legault, François*	CAQ	L'Assomption
Leitão, Carlos J.	PLQ	Robert-Baldwin
Lemay, Mathieu	CAQ	Masson
Lemieux, Louis	CAQ	Saint-Jean
Lessard-Therrien, Émilise	QS	Rouyn-Noranda—Témiscamingue
Lévesque, Mathieu	CAQ	Chapleau
Lévesque, Sylvain	CAQ	Chauveau
Maccarone, Jennifer	PLQ	Westmount—Saint-Louis
Marissal, Vincent	QS	Rosemont
Martel, Donald	CAQ	Nicolet-Bécancour
Massé, Manon	QS	Sainte-Marie—Saint-Jacques
McCann, Danielle*	CAQ	Sanguinet
Mélançon, Isabelle	PLQ	Verdun
Ménard, Nicole	PLQ	Laporte
Montpetit, Marie	PLQ	Maurice-Richard
Nadeau-Dubois, Gabriel	QS	Gouin
Nichols, Marie-Claude	PLQ	Vaudreuil
Ouellet, Martin	PQ	René-Lévesque
Ouellette, Guy	Ind.	Chomedey
Paradis, François	CAQ	Lévis
Perry Mélançon, Méganne	PQ	Gaspé
Picard, Marc	CAQ	Chutes-de-la-Chaudière
Picard, Marilyne	CAQ	Soulanges
Polo, Saul	PLQ	Laval-des-Rapides
Poulin, Samuel	CAQ	Beauce-Sud
Proulx, Caroline*	CAQ	Berthier
Proulx, Marie-Eve*	CAQ	Côte-du-Sud
Proulx, Sébastien	PLQ	Jean-Talon
Provencal, Luc	CAQ	Beauce-Nord
Reid, Claude	CAQ	Beauharnois
Richard, Lorraine	PQ	Duplessis
Rizqy, Marwah	PLQ	Saint-Laurent
Roberge, Jean-François*	CAQ	Chambly
Robitaille, Paule	PLQ	Bourassa-Sauvé
Rotiroti, Filomena	PLQ	Jeanne-Mance—Viger
Rouleau, Chantal*	CAQ	Pointe-aux-Trembles
Rousselle, Jean	PLQ	Vimont
Roy, Nathalie*	CAQ	Montarville
Roy, Sylvain	PQ	Bonaventure
Samson, Claire	CAQ	Iberville
Sauvé, Monique	PLQ	Fabre
Schneeberger, Sébastien	CAQ	Drummond—Bois-Francs
Simard, Jean-François	CAQ	Montmorency
Skeete, Christopher	CAQ	Sainte-Rose
Soucy, Chantal	CAQ	Saint-Hyacinthe
St-Pierre, Christine	PLQ	Acadie
Tanguay, Marc	PLQ	LaFontaine
Tardif, Denis	CAQ	Rivière-du-Loup—Témiscouata
Tardif, Marie-Louise	CAQ	Laviolette—Saint-Maurice
Thériault, Lise	PLQ	Anjou—Louis-Riel
Thouin, Louis-Charles	CAQ	Rousseau
Tremblay, François	CAQ	Dubuc
Weil, Kathleen	PLQ	Notre-Dame-de-Grâce
Zanetti, Sol	QS	Jean-Lesage

CAQ : Coalition avenir Québec (74)
 PLQ : Parti libéral du Québec (29)
 PQ : Parti québécois (10)
 QS : Québec solidaire (10)
 Ind. : Chomedey (1)
 Vacant : Roberval (1)